

Stéphane Rossini

Vice-président du Conseil national

Hebdo / 21 août 2013

L'AVS au secours de la formation continue !

Les transformations économiques et sociales sont des défis fondamentaux. Pour les relever, la formation continue est indispensable. Elle contribue aux progrès technologiques, au développement des entreprises et des individus - employés, à la prospérité, à la prévention des problèmes sociaux.

Le Conseil fédéral ayant transmis au Parlement son projet de loi fédérale sur la formation continue, une lacune est en passe d'être comblée. Pourtant, deux principes qui sous-tendent le projet sont discutables. D'une part, en se limitant aux compétences de base, la loi sous-estime gravement l'importance de l'acquisition de nouveaux savoirs et du maintien des compétences professionnelles, qui sont d'ailleurs les motivations principales de la grande majorité des personnes participant à de tels cursus. D'autre part, réduire la formation continue à la responsabilité individuelle ou à celle des seules entreprises, c'est faire fi des besoins et des contraintes, notamment financières, qui pèsent sur les individus.

Cela d'autant plus que les disparités et inégalités de traitement actuelles sont difficilement acceptables. L'égalité des chances passe donc par la clarification des financements de la formation continue. En évacuant cette question, le Conseil fédéral ignore la principale cause d'exclusion des cursus. Une loi moderne ne peut simplement ancrer un statu quo injuste, sans tirer les conséquences de la relation entre la charge financière des cursus et le niveau de revenu de la personne, du retour sur investissement salarial, faible voire inexistant selon les secteurs, du soutien financier de l'employeur, du temps disponible, etc.

Le Parlement est contraint de faire mieux, d'être plus ambitieux, notamment en ce qui concerne les conditions individuelles nécessaires à des formations longues. Concrètement, il faut permettre aux citoyen.ne.s de ce pays de bénéficier de formation continue, indépendamment de leur niveau de formation, de leur appartenance socio-professionnelle, de leur situation économique. L'innovation et le volontarisme doivent

être de mise, sans quoi l'exercice aboutira simplement à privilégier les plus privilégiés, comme c'est le cas aujourd'hui.

Et puis, dans quelques mois, le Parlement empoignera la révision de la prévoyance vieillesse (AVS et LPP). Prévoyance vieillesse et formation continue sont étroitement liées. Des ponts doivent être tentés. Car, à quoi sert-il d'élever l'âge de la retraite si les personnes ne sont pas en mesure de maintenir leur capacité de production et se retrouvent au chômage ou sont exclus du marché du travail par le biais des retraites anticipées ou de l'invalidité, bien avant l'âge légal ? A rien !

La formation continue peut devenir le bras armé du soutien aux travailleurs âgés, d'une part, et des mises à niveau et reconversions professionnelles, d'autre part. Il faut dès lors inscrire dans la loi sur la formation continue et dans l'AVS la possibilité d'un « congé formation continue » de longue durée, d'au plus douze mois, par exemple. Durant cette période, la personne en formation recevrait une rente AVS maximum pour assumer ses charges ou compenser partiellement sa perte de salaire. En contrepartie, elle accepterait une élévation de son âge de retraite d'une année.

Ce lien formation continue et prévoyance vieillesse fait sens et apporterait une réelle plus-value à la situation actuelle. Sans mesures de ce type, la loi sur la formation continue restera un projet médiocre, indigne des défis et attentes professionnels de la population et des entreprises. La responsabilité individuelle et des entreprises, c'est bien, mais en l'occurrence largement insuffisant et insatisfaisant.

Comme les citoyens ne vivent pas de bonnes intentions, il leur faut des moyens, au moins pour survivre le temps d'une formation continue longue, qui servira ensuite tant les employeurs, par un gain de productivité, que le financement de l'AVS, par un revenu plus élevé, voire pour travailler plus longtemps.

[Retour](#)